



Mercredi 9 décembre 2015

Réunion sur la réforme du lycée du 9 décembre 2015

L'intersyndicale, SNES-FSU, SNUEP-FSU, SNEP-FSU, SNFOLC, SNETAA-FO, SFSDPEP-FO, CGT, CGT de l'enseignement privé, SNALC, SNCL, SIES, CFE-CGC, SUNDEP-Solidaires et SUD, constate que le ministère a annoncé que les discussions sur le « bilan de la réforme des lycées » ne pourraient déboucher que sur d'éventuels ajustements techniques à la marge.

Ce bilan a été repoussé depuis de longs mois. Ce n'est donc pas le temps qui a manqué pour le préparer.

Rien n'a été fait depuis 2012 pour remédier aux difficultés rencontrées par nos collègues qui au quotidien peuvent mesurer les conséquences de cette réforme et le caractère inopérant des dispositifs mis en place pour améliorer la réussite des élèves. Rien n'a été fait pour engager les modifications nécessaires pour remédier aux situations particulièrement critiques et urgentes : autonomie renforcée, fonctionnement de l'Accompagnement Personnalisé (AP), enseignement des langues vivantes et Évaluation en Cours d'Année (ECA), Contrôle en cours de formation (CCF) en lycée professionnel. De même, rien n'a été fait pour prendre en compte les graves difficultés engendrées par la réforme des STI2D, en particulier pour les personnels qui voient leurs qualifications remises en cause.

Nous constatons que les fiches rédigées par le ministère ouvrent même la porte à l'aggravation ultérieure des dispositifs comme le CCF ou l'ECA et n'apportent aucune critique de l'autonomie des établissements et aucune solution pour améliorer la réussite des lycéen-nes professionnel-les dans leurs poursuites d'études

Dans différents rapports, l'Inspection Générale elle-même a notamment souligné « le creusement des écarts entre les lycées », la remise en question par une grande partie des enseignants du dispositif d'Accompagnement Personnalisé et leurs réticences à évaluer leurs élèves dans le cadre de l'ECA.

L'intersyndicale réaffirme qu'il aurait été indispensable de commencer par un bilan de la réforme des lycées avant d'engager une réforme du collège, afin de ne pas reproduire les mêmes erreurs.

La réforme du collège 2016 est conçue sur les mêmes principes que celle des lycées. Sans doute est-ce la raison principale pour laquelle le ministère refuse, de fait, d'en faire un bilan sincère et objectif et de discuter de modifications profondes, pourtant nécessaires, dans l'organisation du lycée qui rompent avec les logiques précédentes.

La réforme du collège est inacceptable : l'intersyndicale reste déterminée à obtenir son abrogation et demande l'ouverture de discussions sur d'autres bases.